

<p>Peux-tu demander des fraises en hiver ?</p> <p>Pourquoi ?</p> <p>Non, elles ne poussent pas ici en hiver et le producteur d'une AMAP cultive lui-même ce qu'il vend.</p>	<p>Peux-tu demander des tomates en été ?</p> <p>Pourquoi ?</p> <p>Oui, puisque le producteur peut faire pousser des tomates en été.</p>	<p>Peux-tu demander des ananas à ton producteur ?</p> <p>Pourquoi ?</p> <p>Non, car il ne pousse pas d'ananas chez nous et le producteur d'une AMAP vend ce qu'il produit.</p>
<p>Peux-tu demander des kiwis à ton producteur ?</p> <p>Pourquoi ?</p> <p>Oui, puisque le producteur peut en produire lui-même, mais c'est un point qui doit être abordé en assemblée générale.</p>	<p>Le producteur n'a pas pu récolter de petits pois. Que fais-tu ?</p> <p>Tu demandes des fraises Ou Tu demandes un chou</p> <p>Pourquoi ?</p> <p>Un chou, consommé lui aussi comme légume et se récoltant à la même période.</p>	<p>Le producteur n'a pas pu récolter de pommes que fais-tu ?</p> <p>Tu demandes des abricots Ou Tu demandes des poires</p> <p>Pourquoi ?</p> <p>Des poires, elles se récoltent à la même saison que les pommes.</p>
<p>Peux-tu demander sans prévenir plus de produits que noté dans ton contrat ?</p> <p>Pourquoi ?</p> <p>Non, car justement tu as établi un contrat dans lequel toi comme le producteur vous êtes engagés sur des principes</p>	<p>Quand paies-tu ton producteur ?</p> <p>Jamais Ou Tous les mois Ou A l'année</p> <p>Pourquoi ?</p> <p>Cela dépend de la façon dont vous avez établi le contrat, soit au mois soit à l'année</p>	<p>Qu'est-ce qu'une AMAP ?</p> <p>Association de Maintien de l'Agriculture Paysanne Ou Association de Mêmes Avec Parents.</p>
<p>Qui fait le choix des produits cultivés ?</p> <p>L'adhérent Ou Le producteur Ou Les deux en accord.</p> <p>Les deux, cela est défini en accord à l'assemblée générale</p>	<p>Qui prépare le panier ?</p> <p>L'adhérent qui choisit comme au supermarché Ou Le producteur qui a déjà tout préparé.</p> <p>Le producteur qui a déjà tout préparé.</p>	<p>Quels sont les avantages écologiques d'adhérer à une AMAP ?</p> <p>Les produits sont achetés sur leur lieu de production (pas de transport), ils sont cultivés dans le respect de l'environnement.</p>

<p>Peux tu ne proposer qu'une sorte de fruits ou qu'une sorte de légumes?</p> <p>Pourquoi ?</p> <p>Dans une AMAP, le producteur doit proposer des paniers variés et adaptés à la saison.</p>	<p>Peux-tu récolter des ananas dans ton verger ?</p> <p>Pourquoi ?</p> <p>Non , les ananas ne poussent pas en France.</p>	<p>Tu n'as pas pu récolter de salsifis, tu proposes :</p> <p>Des pommes Ou Des pommes de terre</p> <p>Pourquoi ? Des pommes de terre peuvent remplacer les salsifis comme légume et se récoltent à la même période.</p>
<p>Tu veux augmenter ta production</p> <p>Peux tu mettre des engrais et traiter avec des pesticides?</p> <p>Non, il faut que ton agriculteur respecte l'environnement et que la production soit biologique.</p>	<p>Peux-tu donner moins de produits que dans le contrat ?</p> <p>Pourquoi ?</p> <p>Oui, si (et seulement si bien sûr) tu as eu un problème pour récolter ce que tu devais (mauvais temps....) mais tu compléteras sur un prochain panier.</p>	<p>Comment fixes-tu tes prix :</p> <p>a) Au hasard</p> <p>b) En accord avec l'adhérent, pour permettre au producteur d'être payé correctement et à l'adhérent de ne pas payer trop cher.</p> <p>c) A la tête du client</p> <p>Réponse b)</p>
<p>Pour éviter les maladies sur tes produits, tu peux utiliser:</p> <p>a) Des pesticides Ou b) Des produits agréés « agriculture biologique »</p> <p>Pourquoi ?</p> <p>R : b tu dois respecter tes engagement de culture biologique.</p>	<p>Tes fruits ou tes légumes ont une forme bizarre mais sont sains et bons, peux-tu les mettre dans le panier :</p> <p>Oui, même les fruits et légumes ont le droit d'être moches ! ils sont tout de même bons à consommer!</p>	<p>Un de tes adhérents part en vacances :</p> <p>Il te paie tout de même le panier Ou Tu le vends à un autre adhérent</p> <p>C'est une décision qui doit être prise en assemblée générale, mais en principe l'adhérent s'engage pour l'année. Le paiement concerne l'ensemble de l'année et non un panier.</p>
<p>Peux-tu ne produire qu'une seule sorte de légumes ?</p> <p>Pourquoi ?</p> <p>Non, tu dois t'engager à produire de façon diversifiée.</p>	<p>Peux-tu livrer les paniers quand bon te semble ?</p> <p>Oui parce que c'est moi qui récolte, donc qui décide Ou Non, parce que j'ai signé un contrat qui m'engage auprès de l'adhérent.</p> <p>Réponse b)</p>	<p>Peux-tu vendre tes paniers au supermarché ?</p> <p>Pourquoi ?</p> <p>Non, une AMAP ne produit que pour ses adhérents avec lesquels elle est lié personnellement.</p>



Basilic



Thym



Rosmarin



Menthe



Ciboulette



Parsil

Aromates

Aromates

Aromates

Aromates

Aromates

Aromates



Laitue



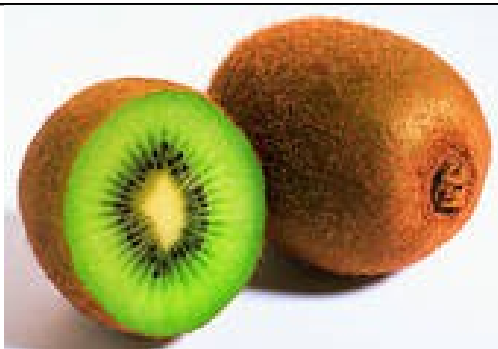
Haricot vert



Prune



Tomate



Kiwi



Poivron



Groseille



Poire



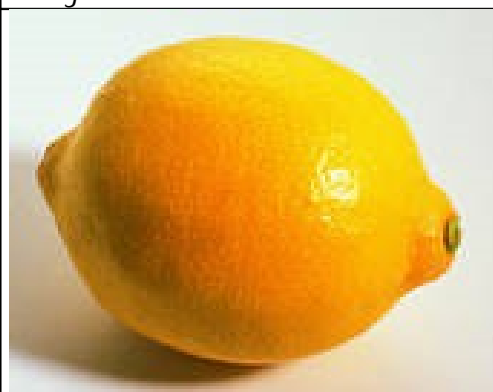
Orange



Pomme de terre



Pomme



Citron

verger

potager

potager

potager

verger

potager

verger

verger

potager

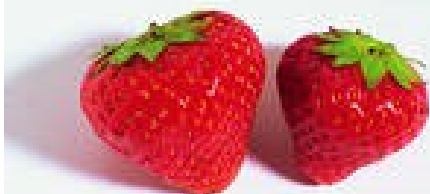
verger

verger

potager



Melon



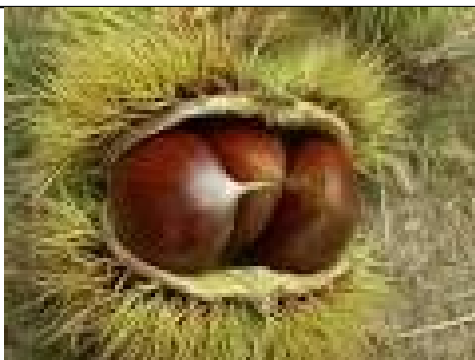
Fraise



Pêche



Cerise



Châtaigne



Noisette



Noix



Raisin



Citrouille



Carotte



Chou



Poireau

verger

potager

potager

verger

verger

verger

potager

verger

verger

potager

potager

potager



Navet



Clémentine



Kaki



Grenade



Salisifs



Radis noir



Abricot



Framboise



Rhubarbe



Petit pois



Courgette



Concombre

verger

verger

potager

potager

potager

verger

potager

verger

verger

potager

potager

potager



Radis



Asperge



Aubergine



Artichaut



Fenouil



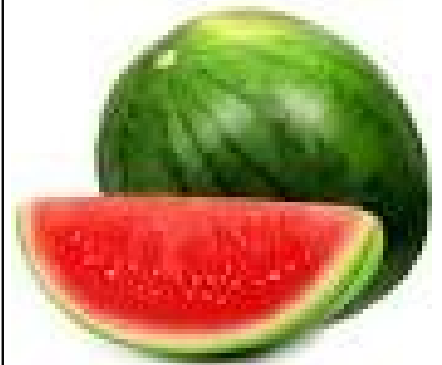
Mûre



Mirabelle



Cassis



Pastèque

potager

potager

potager

potager

potager

potager

potager

potager

verger



<p>Un des adhérents dit qu'il veut payer plus et avoir le choix de ce qu'il aura dans son panier. Est ce possible?</p> <p>Non, chaque adhérent paie la même cotisation et donne son accord sur le contenu du panier en assemblée générale.</p>	<p>En assemblée générale, un des adhérents veut payer plus pour avoir plus de voix en ce qui concerne les décisions. Est possible?</p> <p>Non, chaque adhérent a une voix et une seule : c'est un principe de l'ESS.</p>	<p>Comment est défini le prix du panier?</p> <p>Le prix est défini de manière équitable, pour que le prix soit abordable par le consommateur et que le producteur puisse dégager un revenu correct et puisse couvrir les frais de production.</p>
<p>A quoi les bénéfices de l'AMAP peuvent ils servir?</p> <p>à réinvestir en achetant d'autres matériels ou terrains, ou plants.</p> <p>à réévaluer le salaire des producteurs.</p> <p>à baisser le prix du panier</p>	<p>Qu'est ce que cela veut dire "une AMAP " poursuit un but social?</p> <p>Elle privilégie les individus plutôt que l'argent.</p>	<p>Est ce que l'AMAP peut reverser l'argent à ses adhérent si elle fait des bénéfices?</p> <p>Non, ce ne sont pas des actionnaires, les bénéfices doivent servir à faire vivre l'AMAP, à développer son activité.</p>
<p>Quand le consommateur de l'AMAP peut -il avoir accès aux comptes de l'association?</p> <p>A l'assemblée générale</p>	<p>Qui vérifie les comptes de l'AMAP?</p> <p>Des adhérents élus à l'assemblée générale</p>	<p>Le producteur est-il le "patron" de l'AMAP?</p> <p>Non, ce sont les adhérents en assemblée générale qui dirigent l'AMAP.</p>
<p>Peut-on toujours accepter de nouveaux adhérents?</p> <p>Pas forcément, il faut se limiter à ce qu'on peut produire.</p>	<p>Qui dirige l'AMAP?</p> <p>Un président élu en assemblée générale.</p>	<p>Peut-on vendre des produits par expédition lointaine?</p> <p>Non, le respect de l'environnement force à réduire les distances et vendre à proximité.</p>